



## Pension alimentaire, mode de garde

Par **Paty**, le **18/07/2009** à **11:21**

Bonjour,  
j vient d'apprendre que le père de ma fille qui a 15 mois vient de reconnaître sa fille.  
Quel sont les procédure à suivre concernant la garde des week ens et pension alimentaire?  
Merci

Par **jeetendra**, le **18/07/2009** à **13:35**

bonjour, contactez le Tribunal de grande instance de Cahors, ils vous expliqueront comment saisir le juge aux affaires familiales (pension alimentaire, droit de visite et d'hébergement), courage à vous, cdt

[fluo]Tribunal de grande instance de Cahors[/fluo]  
boulevard Léon Gambetta  
BP 289  
46010 CAHORS CEDEX 9  
Horaires d'ouverture  
Du Lundi au Vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h30  
Téléphone : 05 65 23 46 50